

Faire évoluer tous les minimas, c'est faire évoluer la base des négociations salariales dans toutes les entreprises !



Plateforme revendicative de la Métallurgie Ile-de-France pour les minima conventionnels 2015

Nous vous présentons les propositions 2015 que la CGT Métallurgie Ile-de-France entend mettre en débat, en vue d'une harmonisation vers le haut des minima garantis, et dans le cadre de notre projet de grille des salaires unique pour tous les salariés de notre profession. Avec comme préalable, aucune baisse de salaire, ni augmentation du temps de travail, au travers d'un véritable accord de sécurisation des parcours professionnels.

AUGMENTEZ TOUS LES SALAIRES !

Dans son projet de convention collective nationale, la **Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT propose une grille nationale UNIQUE** avec comme point de départ de grille de salaire, **un SMIC à 1 700 €**, base 35 heures, pour un salarié sans diplôme ni expérience, et un doublement de la classification sur une carrière complète (voir en P2). Pour y parvenir :

Améliorons et construisons notre grille régionale :

- Fusion des 2 conventions RP et 77 et de leurs grilles de salaires au mieux disant.
- Augmentation des minima garantis de 10% minimum pour prendre en compte l'inflation, les gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail.
- Revenir à des rapports entre les coefficients, qui prennent en compte la qualification avec un écart minimum de 30€ mensuels, pour tous les coefficients.
- Revenir à un prix du point unique pour la grille OETAM.
- Revenir à des minima mensuels.
- Prime d'ancienneté basée sur le salaire réel de base.
- Prime de panier d'un montant basé sur 1H30 du SMIC horaire.

Pour arrêter l'hémorragie des destructions d'emplois, exigeons :

- L'annulation des plans de licenciements.
- De nouveaux droits pour les salariés pour que toutes les alternatives aux licenciements soient examinées.
- La suppression du projet de loi Macron.

Pour de meilleures conditions de travail et couvertures sociales, agissons pour :

- L'application de l'Accord de Prévoyance dans toutes les entreprises de la branche Métallurgie.
- Traiter les questions sur la pénibilité et l'égalité Femme | Homme au travers d'un accord territorial.
- La santé et le handicap au travail.

REPERES :

**Plafond Sécurité sociale
+1.3% pour 2015**

SMIC au 1^{er} janvier 2015 :

**17 490,60€ annuels
Soit 1 457,55€ / mois**

POINT DES NEGOS 2015 :

DANS LE 77 :

Propositions UIMM 77

AG entre 1.007 et 1.01%

+7 centimes pour la prime de panier
+2 centimes pour l'ancienneté

3^{ème} round négoc le 23 janvier 2015

**NEGO Ingénieurs Cadres
2015**

Propositions UIMM

+0.3%

Prochaine Négoc le 19 janvier 2015

ALORS QUE :

Les actionnaires du CAC 40 se sont octroyés 43 milliards de dividendes !

DONNONS LA VOIX AUX SALARIES !

Pour défendre ses intérêts et les faire grandir, le patronat, aidé par le gouvernement en place, s'attaque aux droits sociaux du monde du travail. **Tout un arsenal antisindical est mis en ordre de marche pour accélérer la déconstruction du droit du travail :**

- ➔ Projet de loi Macron,
- ➔ CICE,
- ➔ Pacte de responsabilité,
- ➔ Ou bien encore les propositions du patronat en cours sur les négociations sur le "dialogue social" qui remettent en cause l'existence même des Instances Représentatives du Personnel (IRP), notamment les CE et CHSCT et la négociation collective !

Nous sommes bel et bien face à de fortes régressions sociales. D'autres choix sont possibles si nous le décidons ! La réponse nous la connaissons : la riposte partout où cela est possible !

Pour l'amélioration du dialogue social, exigeons :

- La possibilité de négocier à la demande d'une ou de plusieurs organisations syndicales, représentant 30% des salariés de la profession.
- Pour les minima conventionnels et comme cela se passe dans les entreprises (NAO), des négociations avec une réunion préparatoire et plus de 2 réunions minimum de négociations annuelles.
- Des droits syndicaux pour négocier (documents, paiement d'heures etc...).
- Des négociations sur l'égalité professionnelle et la pénibilité dans notre profession.
- **Arrêt de toutes discriminations et répressions syndicales.**
- **Négociations sur les détachements syndicaux et évolution de carrières des élus et mandatés.**

VERS L'EXIGENCE D'UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE !

Seuils d'accueil	Niveaux	Coefficients	Salaires de base en € (35h)
Sans savoir reconnu, ni expérience	I	200	1700 (revendication CGT)
Après un an		220	1870
CAP	II	240	2040 (Smic + 20%)
BEP		260	2210
BAC	III	280	2380 (Smic + 40%)
Bac PRO		300	2550
Bac + 2	IV	320	2720 (Smic + 60%)
BTS - DUT		340	2890
Bac + 3/4	V	360	3060 (Smic + 80%)
Licence		380	3280
Bac + 5	VI	400	3400 (Smic X 2)
Ingénieur - Master		440	3740
		480	4080
Bac + 8	VII	500	de 4250 (2,5 x Smic) à 8500 (5 x Smic)
Ingénieur / Cadres et cadres sup. Doctorat		500 à 1000	

Notre fédération porte le projet d'une convention collective nationale, avec une grille nationale **UNIQUE** de l'ouvrier à l'ingénieur permettant un réel déroulement de carrière pour tous avec un démarrage de grille au smic à 1700€



POUR Y PARVENIR



DEFENDONS, DANS UN PREMIER TEMPS L'EXISTENCE D'UNE GRILLE DE LA METALLURGIE IDF



Les propositions 2015 que la CGT formulera lors des réunions de négociations avec le GIM :

1. La fusion des grilles RP & 77, à partir des rémunérations les plus élevées avec une simplification à 2 grilles :
 - a. Agent de Maîtrise, techniciens employés, agents de maîtrise d'atelier
 - b. Ouvriers
2. Une augmentation de 10% pour tous les coefficients, avec un écart minimum de 30€ mensuels (soit 360€ annuels)
3. La mensualisation des minima garantis pour tous les métaux.
4. Le calcul de la prime d'ancienneté sur les salaires de base.

SMIC brut 2015

17 490,60€ annuels
Soit
1 457,55€ mensuels

PROPOSITIONS CGT									
MINIMA GARANTIS 2015		Minima + 10% pour tous les coefficients avec écart minimum de 30€ mensuels, soit 360€ annuels							
		AM ATELIER ADM-TECH AM		Augm. Mensuelle		OUVRIERS		Augm. Mensuelle	
Niveau	Coeff	Annuels	Mensuels	€	%	Annuels	Mensuels	€	%
1	140	19 316 €	1 610 €	146 €	10%	19 106 €	1 592 €	145 €	10%
	145	19 676 €	1 640 €	155 €	10%	19 466 €	1 622 €	156 €	11%
	155	20 036 €	1 670 €	151 €	10%	19 826 €	1 652 €	152 €	10%
2	170	20 396 €	1 700 €	166 €	11%	20 186 €	1 682 €	167 €	11%
	180	20 756 €	1 730 €	207 €	14%				
	190	21 116 €	1 760 €	158 €	10%	20 888 €	1 741 €	158 €	10%
3	215	21 476 €	1 790 €	107 €	6%	21 555 €	1 796 €	163 €	10%
	225	21 836 €	1 820 €	137 €	8%				
	240	24 452 €	2 038 €	185 €	10%	23 815 €	1 985 €	180 €	10%
4	255	25 212 €	2 101 €	191 €	10%	24 577 €	2 048 €	186 €	10%
	270	26 352 €	2 196 €	200 €	10%	26 052 €	2 171 €	197 €	10%
	285	28 268 €	2 356 €	214 €	10%	27 534 €	2 295 €	209 €	10%
5	305	29 869 €	2 489 €	226 €	10%				
	335	33 791 €	2 816 €	256 €	10%				
	365	35 548 €	2 962 €	269 €	10%				
	395	38 488 €	3 207 €	292 €	10%				



Portons cette exigence d'une grille régionale IDF et revendiquons partout, lors des NAO et dans les négociations de branches (RP, 77, IC, Service de l'Auto, froid, bijoux) des augmentations de salaires !

Tous ENSEMBLE devant le GIM le 09 Février 2015 à 11H00

Travaillons le rapport de force nécessaire pour obtenir notre juste rémunération !



Valoriser l'emploi, c'est permettre de développer l'industrie !

LES PROPOSITIONS CGT MÉTALLURGIE IDF

La situation de l'emploi est très préoccupante en région IDF, notamment dans la métallurgie, où la chute des emplois industriels n'est toujours pas stoppée. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le patronat, qui s'était engagé à grands renforts médiatiques à créer 1 million d'emplois, est devenu amnésique...

Rien que dans notre branche, les prévisions patronales sont estimées à plus de 300 000 emplois d'ici 2025, avec à la marge la sauvegarde de 30 000 emplois. **Alors qu'il est urgent d'inverser la courbe de l'emploi dans la métallurgie, on peut s'interroger sur l'utilisation des milliards d'euros distribués aux entreprises dans le cadre du CICE et/ou du pacte de responsabilité, chers à Macron, Valls et Hollande ?**

Une nouvelle fois, nous déplorons que la Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPREFP) soit qu'une chambre d'enregistrement alors que nous portons, **la Cgt Métallurgie IDF, des revendications pour la sauvegarde de l'emploi industriel et son développement :**

- La création d'un « **contrat de sécurisation des emplois et des entreprises** », destiné à offrir une alternative au licenciement. Cette mesure participe à une sécurité sociale professionnelle, revendiquée par la CGT. L'objectif est de sécuriser le contrat de travail et les revenus des salariés d'une part, et de préserver les capacités productives de l'entreprise en attendant le redémarrage de l'activité d'autre part.
- Interdiction des licenciements boursiers.
- Refus de tout contrat précaire, style CDI de mission etc.
- **Pour les cadres** : arrêt des forfaits jours, avec retour à une référence horaires journaliers.
- **Emploi pour les jeunes** : touchés gravement par le chômage (25%), engager une campagne d'information sur les métiers de la Métallurgie.
- **Pour les seniors** : Développement du tutorat pour favoriser la transmission de savoir, avec la reconnaissance de la charge de travail pour le tuteur et l'exigence de nouvelles qualifications.
- Développer les partenariats avec l'AGEFIPH et les associations, à l'exemple de notre association Ambroise CROIZAT, association des Métallurgistes CGT qui travaille sur la réinsertion professionnelle suite à un handicap au travail, au travers de formations professionnelles qualifiantes de haut niveau.

Relancer l'économie et l'emploi avec des projets industriels crédibles et durables*, appuyés à un socle social fort et des garanties collectives de haut niveau pour tous, c'est possible par l'intervention des salariés !

(*) transformation énergétique, etc..

**D'autres choix sont possibles si nous le décidons !
Tous ENSEMBLE, exigeons le 9 février 2015
L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS**

11H00 | RASSEMBLEMENT devant le GIM |

GRUPEMENT DES INDUSTRIES METALLURGIQUES

RDV 34, avenue Charles de Gaulle | 92000 Neuilly-sur-Seine | Métro : Porte Maillot ou Sablon